

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du vendredi 1 février 2019

DÉLIBÉRATION N° CD-2019/02/01-1/04

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20190201-lmc100000018570-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 05/02/2019
Réception Préfet : 05/02/2019
Publication RAAD : 05/02/2019

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture
Rapporteur : JAUNAUX Yves

Commission n° 7 – Finances
Rapporteur : BISSONNIER Cathy

OBJET : Espaces Naturels Sensibles – Renouvellement de la convention de partenariat avec le CBNBP et avenants avec divers partenaires intervenant dans les domaines du patrimoine naturel, de la gestion et de l'animation des ENS.
Cette délibération concerne la convention avec le CBNBP.

Le Département et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) collaborent depuis 2002 pour améliorer la connaissance du patrimoine naturel de la Seine-et-Marne, composante essentielle du cadre de vie de ses habitants. La convention actuelle arrivant à échéance, il est proposé de la renouveler en intégrant les dispositions validées par la nouvelle politique relative aux Espaces naturels sensibles, votée en septembre 2017.

Le Département est également partenaire d'associations et organismes intervenant dans le cadre de la préservation du patrimoine naturel, de la gestion et de l'animation des Espaces naturels sensibles départementaux. Ces différents partenariats ayant fait l'objet de conventions, il convient aujourd'hui de préciser, par voie d'avenant, le montant des aides attribuées pour l'année 2019.
Cette délibération concerne la convention avec le CBNBP.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération n° 6/04 du Conseil général du 6 mai 2002, approuvant premier le partenariat entre le Département et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien,

VU la délibération n° 7/02 du Conseil général en date du 29 juin 2012 portant Règlement budgétaire et financier, modifié par délibération n° 7/01 du Conseil général du 26 avril 2013,

VU la délibération n° 1/05 du Conseil départemental du 15 avril 2016, renouvelant le partenariat entre le Département et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien,

VU la délibération n° 1/14 du Conseil départemental en date du 28 septembre 2017, approuvant la mise en œuvre d'une nouvelle politique pour les Espaces naturels sensibles de Seine-et-Marne, en particulier le lancement du dispositif « Collège nature »,

VU la délibération n° 7/01 du Conseil départemental en date du 20 décembre 2018, relative au budget du Département,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le projet de convention de partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle, tel qu'il figure en annexe 1 de la présente délibération ;

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer la convention au nom du Département ;

Article 3 : d'attribuer au Muséum national d'Histoire naturelle une subvention d'un montant total de 34 200 € pour l'année 2019 ;

Article 4 : de prélever les crédits correspondants sur l'enveloppe inscrite à l'action « Espaces Naturels Sensibles - Département » opération « Espaces naturels sensibles/Partenariat biodiversité ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (45) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

M. Arnaud de BELENET

Mme Cathy BISSONNIER

M. Ludovic BOUTILLIER

Mme Martine BULLOT

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard CORNEILLE

M. Bernard COZIC

Mme Monique DELESSARD qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA

M. Smaïl DJEBARA

Mme Martine DUVERNOIS

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Anne-Laure FONTBONNE

Mme Isoline GARREAU MILLOT

Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Vincent ÉBLÉ

M. Jérôme GUYARD

M. Yves JAUNAUX

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIÉRIOT
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ qui a donné pouvoir à M. Bernard CORNEILLE
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA qui a donné pouvoir à Mme Laurence PICARD
Mme Laurence PICARD
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR qui a donné pouvoir à M. Jean LAVIOLETTE
M. Jérôme TISSERAND qui a donné pouvoir à Mme Sarah LACROIX
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne